

2CBA
Société par actions simplifiée au capital de 96.000,00 euros
Siège social : 35, Rue Haute
55400 HERMEVILLE EN WOEVRE
444 832 984 RCS BAR-LE-DUC

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 08 AOUT 2026**

L'an 2026,

Le 08 août,

A 11 heures 30,

M. Sebastian CUNY,

Demeurant [REDACTED]

Associé Unique de la société 2CBA,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président décédé,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, prenant acte du décès de Monsieur François CUNY, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Sebastian CUNY

Né à HEIDELBERG (Allemagne) le 07 septembre 1978

De nationalité allemande

Demeurant [REDACTED]

Monsieur Sebastian CUNY accepte les fonctions de Président et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.



DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'S. CUN', with a horizontal line drawn underneath it.

L'Associé Unique
M. Sebastian CUN